

**FRANCE**

Blanquer mise sur une rentrée scolaire « à peu près normale »

Le ministre de l'Éducation nationale n'entend pas faire évoluer le protocole sanitaire rédigé en juillet. Mais des recommandations sur les règles à appliquer pour les cantines, récréations et internats seront publiées ce jeudi.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Tenir au moins jusqu'au 1^{er} septembre pour permettre « le retour de tout le monde, élèves et professeurs » dans les établissements scolaires. C'est comme cela que le ministre de l'Éducation nationale voit la rentrée scolaire. Malgré les critiques, le protocole sanitaire de juillet – que certains jugent périmé au vu de la circulation plus active du virus – « n'a pas vocation, dans ses grands principes, à varier », a estimé Jean-Michel Blanquer, mercredi, lors de sa traditionnelle conférence de rentrée. « Nous aurons peut-être tel ou tel ajustement à faire » pour « répondre aux acteurs de terrain », a-t-il seulement concédé.

Pas d'exceptions

La « seule évolution » au protocole tient, selon lui, à l'obligation du port du masque dans les espaces clos pour les collégiens, les lycéens et tous les adultes. Sur ce dernier point, les exceptions qu'avait évoquées Jean-Michel Blanquer la semaine dernière ne sont plus d'actualité. Les enseignants de

maternelle ne seront donc pas exonérés de cette obligation. Et les professeurs ne pourront pas non plus enlever leur masque pour faire cours même s'ils sont à plus de 2 mètres des élèves.

Le maintien en l'état du protocole sera toutefois assorti de nouvelles recommandations pour la cantine, les récréations ou les internats, qui seront publiées ce jeudi, a indiqué le ministre. De même, sur la limitation du brassage des élèves, qui n'est pas obligatoire selon le protocole de juillet, Jean-Michel Blanquer « recommande » aux chefs d'établissement qu'il n'y ait pas de brassages inter-niveaux : « Des élèves de seconde peuvent se croiser, mais ils ne doivent pas croiser ceux de première ».

S'agissant des départements où la circulation du virus est active, Jean-Michel Blanquer avait explicitement évoqué, la semaine dernière, le cas de Paris et des Bouches-du-Rhône comme pouvant faire l'objet de « mesures particulières » dès la rentrée. Ce ne sera finalement pas le cas au 1^{er} septembre. « S'il y avait une reprise très active du virus, nous déclencherions d'autres

mesures que nous avons préparées, mais pour la rentrée du 1^{er} septembre, ce n'est pas nécessaire », a-t-il assuré.

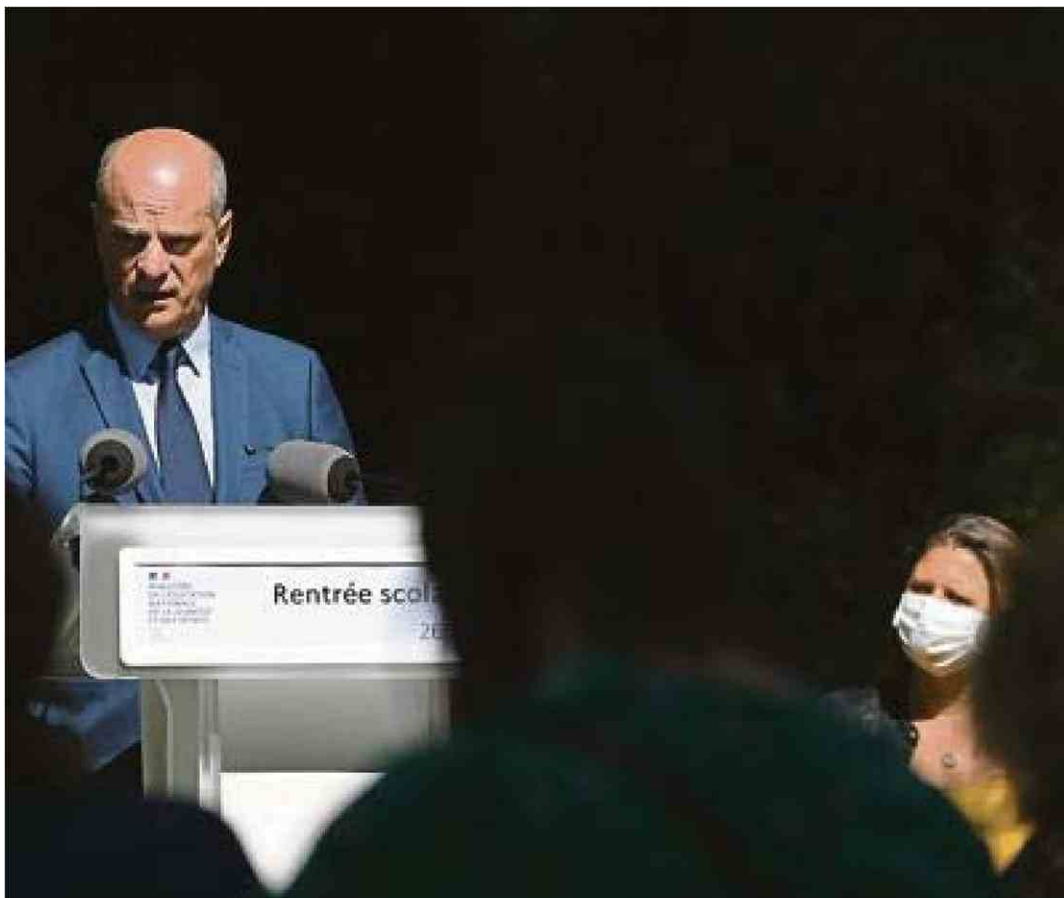
Combien de temps tiendra cette « organisation [qui] permet de scolariser tous les élèves » ? La « souplesse locale » peut conduire préfet, recteur et directeur de l'Agence régionale de santé, en relation avec les collectivités locales, à « aller plus loin, par exemple limiter davantage encore le brassage des élèves », suggère le ministre. « C'est ce qui va très probablement arriver en Ile-de-France et dans les Bouches-du-Rhône dans un certain nombre de cas », prévient-il. Des protocoles « plus avancés » seront alors déclenchés « le moment venu », avec « soit des fermetures d'établissements et de l'enseignement à distance, soit des situations hybrides d'enseignements en petits groupes ».

À La Réunion, où la rentrée scolaire a eu lieu il y a une semaine, des classes ont déjà fermé et plusieurs centaines d'élèves ont été renvoyés chez eux. « Les mesures prises sont préventives plus que curatives, tente de rassurer Jean-Michel Blanquer. Nous fermons de manière

très exigeante dès qu'on l'estime nécessaire.» ■

« S'il y avait une reprise très active du virus, nous déclencherions d'autres mesures que nous avons préparées, mais pour la rentrée du 1^{er} septembre, ce n'est pas nécessaire. »

JEAN-MICHEL BLANQUER
Ministre de l'Education nationale



Jean-Michel Blanquer, mercredi, lors de sa conférence de rentrée. Photo Alain Jocard/AFP